

ACHATS EN LIGNE ET DROPSHIPPING

Categories: [Les autres arnaques](#), [Les conseils](#)

Tags: [Actualités](#), [Conseils](#)



De nombreux sites de commerce en ligne sont en réalité des sites de *dropshipping*, c'est à dire qu'ils vendent des produits sans disposer de stock. Cet anglicisme signifie en effet « *livraison directe* ». Pour gagner de l'argent, ces revendeurs choisissent généralement des produits de piètre qualité sur des sites chinois méconnus du grand public. Et ils les vendent aux prix habituels proposés pour des produits de qualité lors d'un achat en France. Problème : pour choisir, les consommateurs se basent uniquement sur les photos, qui ne sont pas représentatives de la qualité du produit.

Le site [AntiDrop.fr](#) permet de vérifier si un site d'e-commerce pratique le *dropshipping*, et de trouver le produit moins cher ailleurs.

Nous avons testé cet outil, qui n'a pas fonctionné pour tous les sites que nous lui avons proposé. Toutefois, il a bien détecté plusieurs sites de *dropshipping*. C'est donc un site intéressant à retenir.

Avant toute commande, nous vous conseillons de chercher en bas de page du site d'achat les mentions légales et notamment, le nom et l'adresse postale de la société qui vend les produits. Regardez sur d'autres sites tels que [Signal-Arnaques](#) si des avis négatifs ont été émis concernant le site sur lequel vous vous apprêtez à commander.

Sur ce, bons achats !

